

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 4 OCTOBRE 2016



Présents : 12 sur 15

Absents excusés : Alain Collonjon (réunion de Com.com), Jérôme Maise et Danièle Navrot (raisons personnelles).

Le Conseil municipal s'est réuni ce jour à 20h 30 en session ordinaire. Les différents points de l'ordre du jour ont été traités successivement :

INSTALLATION DU TRES HAUT DEBIT (T.H.D.)

Les travaux de génie civil vont bientôt commencer. D'ici la fin de cette année devraient être réalisées la jonction avec la commune de Trelins ainsi que la mise en place du futur poste de répartition sur le parking en dessous de l'école. La jonction avec Marcilly viendra ensuite début 2017. Rappelons que les raccordements individuels aux habitations seront gratuits. Il sera donc judicieux de les accepter en prévision du futur, même s'il n'y a pas d'utilisation immédiate.

VOIRIE

Le programme de réfection des voies communales pour 2016 se déroule comme prévu. La partie haute du chemin de Gouterelle (sur un peu plus de 500 m avant l'intersection avec la route d'Ecullieux) est achevée depuis hier. Reste un tronçon dans le hameau de Reigneux qui devrait être réalisé incessamment.

ADRESSAGE

Le projet était dans l'air depuis quelques temps déjà : l'arrivée prochaine du T.H.D., venant s'ajouter à plusieurs demandes précédentes, nous conduit à programmer cette opération pour 2017. Attribuer des noms aux voies communales et des numéros aux habitations est devenu une nécessité. Des demandes de subventions sont en cours. Une réunion spécifique du conseil aura lieu le 22 novembre pour préciser les orientations.

RANDO « DECOUVERTE DU PATRIMOINE DE MARCOUX »

Afin de faire connaître notre village, la commission tourisme a imaginé la mise en place d'un fléchage pour un parcours touristique. Cet itinéraire permettra notamment de mettre en valeur la vingtaine de croix que compte la commune. Pour en faire la promotion, une marche inaugurale sera organisée le 6 novembre prochain. Elle proposera 2 parcours, l'un de 6,5 km, l'autre de 16,5 km, avec ravitaillements en route et soupe aux choux à l'arrivée. Qu'on se le dise !...

CREATION DE POSTE

Le bon fonctionnement des activités périscolaires (TAP) nécessite un emploi spécifiquement dédié : Il est proposé un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe pour 18 heures par semaine, réparties entre activités périscolaires, ménage et cantine. Le budget global des TAP restera inférieur à celui fixé pour l'année précédente. Mise au vote, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- **Règlement de la cantine** : le bon fonctionnement de ce service implique la coopération des parents, en particulier pour ce qui concerne les réservations. Or il arrive trop souvent que des enfants se présentent à la cantine sans que leur repas ait été réservé, ce qui bien sûr pose problème et perturbe l'organisation. A l'instar des autres communes du secteur, il est suggéré qu'après 2 oublis, les repas non réservés soient facturés 5€ (au lieu de 3,55€). Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le règlement sera immédiatement modifié en conséquence.
- **Dématérialisation des marchés publics** : La proposition de renouvellement de notre adhésion est votée à l'unanimité.
- **Bureautique** : Nous venons d'installer de nouveaux ordinateurs à l'école et deux nouveaux photocopieurs, l'un à l'école et l'autre à la mairie. Les anciens appareils n'ayant pas été repris, ils sont disponibles à la vente. Notre restaurateur s'est porté acquéreur pour l'un, moyennant un don au CCAS. Son offre est acceptée à 11 voix pour et une abstention. L'autre sera mis en vente sur « Le Bon Coin » si personne ne se manifeste rapidement.
- **Location de la Salle des Fêtes** : Une demande de réservation nous a été adressée par le même restaurateur pour l'organisation du réveillon de la Saint Sylvestre. S'agissant d'une utilisation dans un but lucratif se pose la question du tarif à appliquer. Après discussion il est décidé d'appliquer le tarif pour les habitants de Marcoux (9 voix pour, 3 abstentions).
- **Travaux au restaurant** : ils sont maintenant terminés. Il n'y a pas eu de dépassement sur le budget prévu. Nous attendons la visite de la commission de sécurité.
- **Terrain de sport** : L'entourage du terrain est sujet à soucis depuis quelques temps. Nous allons donc le doter de poteaux neufs (6 mètres de haut hors sol), de grillage sur une hauteur de 2 m et de filets de 4 m sur la partie supérieure. Cet équipement sera réalisé par nos soins le long des voies de circulation et de la parcelle remblayée. Pour le matériel, nous en sommes au stade des devis.
- **Réhabilitation de deux bâtiments communaux** : Nous avons déjà évoqué (conseil du mois de mars 2016), le souhait de mettre en valeur deux bâtiments situés, l'un derrière le monument aux morts, l'autre à la sortie ouest de l'école, afin de les proposer à la location. Ce projet prend forme avec la réalisation de plans que les membres du conseil ont pu consulter.

Plus aucune question n'étant émise, la séance est levée à 23 h 30.